

1509 (25 MARS).

Lectres du Roy par lesquelles il veult et
mande que on fasse forger en la monnoye
de Bayonne 400 marcs de billon en lyars
pour une fois seulement.

(A. N. Reg. Z, 1^h, 60, fol. 185 v^o, et Z, 1^h,
62, fol. 119 r^o.)